

Catalogue

formation

2026

Au sommaire

Organigramme

Informations pratiques

Mention sur la DDA

Procédure d'accueil Handicap

Les modalités d'inscription, les tarifs 2026 et les formats des formations

Les formations INTER

La gestion des recours

Les conventions internationales en matière de transports

Le risque de Guerre dans le cadre de l'assurance maritime Facultés

L'assurance des " Risques De Guerre" corps de navires, commerce/pêche

Les softs commodities : les grands sujets de sinistralité et prévention

La température dirigée : Environnement technique et réglementaire

La médiation et le rôle de chambre arbitrale maritime de Paris

Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés

L'assurance de la marchandise transportée - facultés

L'assurance de la responsabilité des transporteurs terrestres

L'assurance de la perte d'exploitation après transport

Les risques et les intervenants dans la chaîne de transports

Réassurance maritime des risques maritimes

Découverte à terre et à bord de la logistique du monde maritime

Lutte contre les incendies

L'assurance des navires de plaisance (niveau 1 & 2)

3	L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)	33
4	L'assurance des navires de plaisance (niveau 3)	35
5	L'assurance des navires de commerce / Bluewater (niveau 3)	36
6	L'assurance du cabotage national niveau 4)	37
7	Optiflux® - Efficacité technique & financière éprouvée	38
8	Programmes internationaux dommages	39
9	Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l'armement des navires	40
10	Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires	41
11	L'assurance des navires de navigation intérieure	42
12	L'assurance des bateaux maritimes de plaisance en location et des bateaux fluviaux de plaisance en location (le nolisage)	44
13	L'assurance des Ports et Terminaux	45
14	L'assurance des navires de pêche	47
15	L'assurance corps de navire en construction et réparation navale	49
17	Le contentieux douanier : quels enjeux pour la Supply Chain ?	52
18	Les formation INTRA	54
20	L'assurance Responsabilité Civile de l'affrèteur de navire	55
22	Droit de l'espace - Niveau 1	57
24	Droit de l'espace - Niveau 2	58
26	Cybersécurité	59
27	L'avarie commune : principes & évolution	60
30	Le transport de pétrole sur un VLCC	61
31	Les formateurs	62

ORGANIGRAMME

Service formation

Pascal DUBOIS
Directeur Général

pdubois@cesam.org
+33 (0)1 58 56 96 02
+33 (0)6 07 75 43 36

Mathilde DOCQUIERT
*Responsable de Formation,
Référént Administratif et
Juridique, Réclamation et
Handicap*

mdocquiert@cesam.org
+33 (0)1 58 56 96 14
+33 (0)6 82 69 31 13

Valérie Loustalot
*Chargée de Formation & Gestion
Administrative*

vloustalot@cesam.org
+33(0)1 58 56 96 32
+33(0)6 61 98 31 67



Pour toute question : formation@cesam.org

En cas de réclamation (traitement sous 48h) : formation.reclamation@cesam.org

Informations pratiques

En complément de nos formations proposées uniquement en INTRA, toutes nos formations INTER peuvent être organisées en INTRA.

Les formations sont organisées en distanciel ou en présentiel à Paris (lieu disposant d'une classification ERP à préciser dans les 10 jours précédant la formation) à l'exception des formations de terrain.

Le CESAM se réservant la possibilité d'organiser l'entièreté de la formation en visio-conférence en cas de force majeure ou si moins de 5 personnes sont inscrites en présentiel.

Le nombre minimal de participants permettant le maintien d'une formation est de 3 personnes.



www.cesam.org



formation@cesam.org



11-15 rue Saint Georges 75009 Paris



01 58 56 96 32

Mention sur la DDA

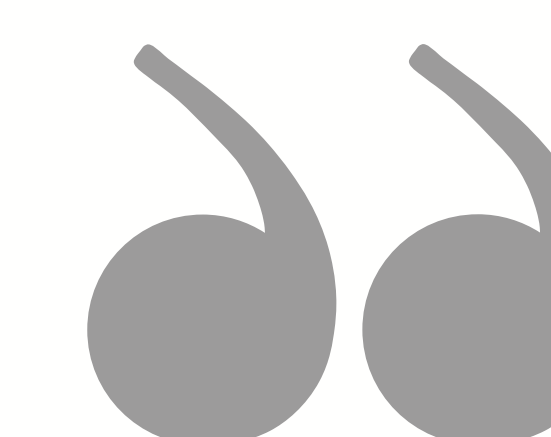


Depuis le 23 février 2019, la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) rend obligatoire la formation continue des professionnels de la distribution d'assurances. Le texte, transposé en loi française en 2018, impose la formation et le développement professionnel continu à raison de 15 heures par an, au moins, pour, notamment, chaque dirigeant et chaque salarié des entreprises d'assurance et intermédiaires d'assurance exerçant l'activité de distribution, c'est-à-dire l'activité consistant à fournir des recommandations sur des contrats d'assurance ou de réassurance, à présenter, à proposer ou à aider à conclure ces contrats ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion.

L'arrêté du 26 septembre 2018 liste les compétences à mettre à jour et / ou à acquérir. Elles se répartissent en 4 groupes :

- Les compétences professionnelles générales (activité et environnement de la distribution d'assurances, mesures de prévention et de conformité, etc.).*
- Les compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués (assurances de personnes en prévoyance, santé, retraite, assurance dommages aux biens et responsabilités, etc.).*
- Les compétences professionnelles spécifiques à certains modes de distribution (règles applicables à la vente à distance par exemple).*
- Les compétences professionnelles spécifiques à certaines fonctions.*

Les thématiques des formations proposées par le CESAM entrent dans le cadre de l'une ou plusieurs des compétences citées ci-dessous.



N.B. : Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des modules de formation avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation. Aussi, le suivi des formations proposées par le CESAM ne peut garantir à lui seul l'assentiment automatique de l'ACPR en cas de contrôle.

Procédure d'accueil **Handicap**

PRISE DE CONTACT ET MISE EN PLACE D'ACCUEIL

1

Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail

Référente : **Valérie Loustalot**

formation@cesam.org

2

Entretien individuel

par téléphone, en visioconférence ou sur site afin de définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire.

3

Prise de contact par notre équipe formation

avec une association spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et mise en place d'un projet d'accueil personnalisé.

4

Retour par mail au stagiaire ou à l'employeur

sur la mise en place des aménagements possibles et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation.

**Nos formations à distance se déroulent sur Microsoft Teams, offrant l'affichage des sous-titres en direct.
Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap.**

Les modalités d'inscription, les tarifs 2026 et les formats des formations



MODALITÉS D'INSCRIPTION Les inscriptions se font via le **site internet dédié du CESAM** : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

TARIFS CATALOGUE

UNE JOURNÉE DE FORMATION CATALOGUE

Pour les membres du CESAM

- **600 € TTC**

Pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA

- **700 € TTC**

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés

- **990 € TTC**

DEUX JOURNÉES DE FORMATION CATALOGUE

Pour les membres du CESAM

- **900 € TTC**

Pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérent PLANETE CSCA

- **990 € TTC**

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés

- **1 500 € TTC**

TARIFS FORMATIONS EN INTRA CHEZ LE CLIENT

UNE JOURNÉE DE FORMATION DELIVRÉE CHEZ LE CLIENT (EN INTRA SUR BASE DU CATALOGUE)

Pour les membres du CESAM

- **3 500 € TTC**. pour un groupe jusqu'à 8 participants.
- **5 500 € TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

- **4 000 € TTC**. pour un groupe jusqu'à 8 participants.
- **6 500 € TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

**Pour les formations dispensées à plus de 200km du lieu résidence du formateur, un forfait de 350 euros TTC couvrant les frais de déplacement du formateur sera ajouté aux tarifs ci-dessus.*

DEUX JOURNÉES DE FORMATION DELIVRÉES CHEZ LE CLIENT (EN INTRA SUR BASE DU CATALOGUE)

Pour les membres du CESAM

- **5 000 € TTC**. pour un groupe entre 3 à 8 participants.
- **6 500 € TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

- **6 000 € TTC**. pour un groupe entre 3 à 8 participants.
- **8 000 € TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

**Pour les formations dispensées à plus de 200km du lieu résidence du formateur, un forfait de 500 euros TTC couvrant les frais de déplacement du formateur sera ajouté aux tarifs ci-dessus.*



FORMATIONS ANTÉRIEURES

- Les formations précédemment proposées peuvent être délivrées chez le client sur demande
- Voir les catalogues 2025 et 2026 <https://www.cesam.org/formation>

FORMATS DES FORMATIONS ET RÉSERVE

- Les formations sont organisées en distanciel ou en présentiel à Paris (lieu disposant d'une classification ERP à préciser dans les 10 jours précédant la formation) à l'exception des formations de terrain.
- Le CESAM se réservant la possibilité d'organiser l'entièreté de la formation en visio-conférence en cas de force majeure ou si moins de 5 personnes sont inscrites en présentiel.

Formations INTER

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Franck DOLLFUS • Asterias Avocats

Session

09 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les paramètres juridiques de la gestion des recours.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre puis paiement du sinistre.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Incoterms.
- Acteurs du transport et leur régime juridique.

LE SINISTRE ET LES MESURES IMMÉDIATES

- Présentation du cas pratique.
- Les réserves.
- L'expertise.
- Les mesures coercitives : saisie, LOU.
- Documents constituant le dossier sinistre.
- Échanges sur cas pratique.

MISE EN OEUVRE DU RECOURS

- Le paiement de l'indemnité, sinistre couvert ou paiement commercial.
- Intérêt et qualité à agir

- Contre qui agir dans un litige international ?

LE RECOURS AMIABLE

- Le report de prescription : qui, quand, comment ?
- Négociation et approche économique : les paramètres pour gérer un recours amiable.

LE RECOURS JUDICIAIRE

- Compétence.
- Loi applicable.
- Civil law/ Common law.
- Délais.
- Exécution.
- Cas pratiques.

L'ASSUREUR ET LE COURTIER FACE AU RECOURS DE L'ASSURÉ

- Assuré w/ Assureur
- Assuré w/ Courtier

CONCLUSION + QCM

Les conventions internationales en matière de transports

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Franck DOLLFUS • Asterias Avocats

Session

28 septembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Connaissance des règles et limites de responsabilité en matière de transport.
- Connaissance des documents de transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

LE CONTRAT DE TRANSPORT : DUALITÉ DE RÉGIMES NATIONAL ET INTERNATIONAL

LE TRANSPORT ROUTIER INTERNATIONAL

- La convention de Genève, CMR, caractéristiques et champs d'application.
- Les documents de transport, l'exécution du transport.
- Réserves, responsabilités et indemnités.

LE TRANSPORT AÉRIEN

- Le cadre juridique du transport aérien.
- La convention internationale de Montréal.
- La lettre de transport : AWB, HAWB, MAWB, conclusion et exécution du contrat.
- Réserves, responsabilités et indemnités.

LE TRANSPORT MARITIME

- Les conventions internationales applicables.
- Les documents de transport, préparation et exécution du transport.
- Réserves, responsabilités et indemnités.

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Frédéric DENÈFLE • GAREX

Session

27 janvier 2026
06 octobre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de l'assurance maritime Facultés.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Risque de Guerre et Code des assurances.
- Risque de Guerre et assurance maritime.
- Risque de Guerre et risque politique.

PARTIE I

- Le Risque de Guerre maritime : pour quelles activités, quels assurés ?
- Le marché de l'assurance Risques de Guerre : Chiffres et structures de souscription.

PARTIE II

- Évolution historique et juridique du Risque de Guerre marine.
- Crises géopolitiques et impacts sur les risques.

- Typologies des sinistres : Risques de Guerre Corps et Facultés.

PARTIE III

- Loi française et contrat d'assurance structurant l'offre de Risques de Guerre.
- Contenu des clauses et définition des risques énumérés.
- Articulation Risques Ordinaires et Risques de Guerre.
- Périodes garanties : Transport-Transit-Stockage.
- Comparaison avec Clauses RG War and WSRCC GB.

PARTIE IV

- L'évolution du risque et l'adaptation des polices.
- La notion de zones à risques.
- Description du processus de souscription et fin du contrat

CONCLUSION

Les nouvelles garanties françaises en Risques de Guerre de type garantie étendue.

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Frédéric DENÈFLE • GAREX

Session

13 octobre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Risque de Guerre et Code des assurances.
- Risque de Guerre et assurance maritime.
- Risque de Guerre et risque politique.

PARTIE I - LE MARCHÉ RG EN CORPS DE COMMERCE

- Le Risque de Guerre maritime : pour quels armateurs-Commerce-Pêche-Plaisance ?
- Le marché de l'assurance Risques de Guerre : chiffres et structures de souscription-Compagnies - MGA - POOL RG.

PARTIE II – LA NATURE DU RISQUE

- Évolution historique et juridique du Risque de Guerre marine.
- Crises géopolitiques et impacts sur les risques.

- Typologies des sinistres et des réclamations : Risques de Guerre Corps.

PARTIE III - CONTENU DU CONTRAT ET FONCTIONNEMENT

- Loi française et contrat d'assurance structurant l'offre de Risques de Guerre.
- Contenu des clauses et définition des risques énumérés.
- Articulation Risques Ordinaires et Risques de Guerre et exposition P&I.
- Périodes garanties - Voyages en HRA.
- Comparaison avec Clauses RG War Conditions Anglaises et Norvégiennes.

PARTIE IV – LIMITES DU CONTRAT D'ASSURANCE RG

- L'évolution du risque et l'adaptation des polices.
- Limites financières du contrat d'assurance RG Corps
- La notion de zones à risques. Rôle du JWC.
- Description du processus de souscription et fin du contrat.
- Les exclusions/déchéances.

CONCLUSION

Les nouvelles garanties françaises en Risques de Guerre - Évolutions 2010.

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Fabrice LEVESQUE - CL SURVEYS

Sessions

26 mai 2026
02 juin 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES PRINCIPES DE BASE DE LA CONSERVATION EN LIEN AVEC LE TRANSPORT ET L'ENTREPOSAGE

LES MÉCANISMES D'ALTÉRATIONS ET CONSÉQUENCES

LES GRANDS AXES DE SINISTRALITÉ (ET PRÉVENTION) SOUS L'ILLUSTRATION D'AVARIES & EXPERTISES RENCONTRÉES POUR SIX COMMODITIES

- Céréales
- Oléagineux (graines) et sous-produits
- Huiles
- Sucre
- Café
- Cotton

GESTION DE CRISE

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Fabrice LEVESQUE - CL SURVEYS

Session

13 octobre 2026
16 novembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Programme en cours de finalisation.

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Gilles HELIGON

Hervé LAROQUE

Julien RAYNAUT - Bureau Veritas

Session

21 octobre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux des règles juridiques et pratiques de la médiation et de l'arbitrage
- Pouvoir conseiller les clients avant tout litige et l'accompagner dans le suivi du litige.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org . formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Médiation et arbitrage maritime en droit français : définitions et distinctions.
- Comparaison avec d'autres formes de résolution des conflits : avantages, enjeux, pratique dans le maritime.

LA MÉDIATION

- Points clés de la médiation
- Finalités et objectifs de la médiation
- Avantages de la médiation
- La médiation maritime à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris

L'ARBITRAGE

- L'arbitrage comme instrument privilégié de résolution des conflits
- L'importance des règles d'arbitrage (CCI, LMMA, LCIA, CAMP etc.)

- Les avantages de l'arbitrage corporatif ou professionnel : confidentialité des affaires traitées, rapidité et professionnalisme
- L'arbitrage maritime à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris : compétence, application du Code de procédure civile, le principe « compétence-compétence »

RÉDACTION DES CLAUSES D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION

- La clause de médiation
- La clause d'arbitrage ou compromissoire
- Les points clés : lieu, langue, règlement...
- Exemples de clauses CAMP

ETHIQUE DE L'ARBITRAGE ET DE LA MÉDIATION : LES PRINCIPES FONDATEURS

- Rôle et prérogatives de l'arbitre et du médiateur
- Les principes fondateurs à respecter : principe du contradictoire, impartialité et indépendance, obligation de célérité et de loyauté, confidentialité de l'arbitrage et de la médiation

La médiation et le rôle de chambre arbitrale maritime de Paris

PROCÉDURE DE MÉDIATION DEVANT LA CAMP

- La demande de médiation
- Les pouvoirs du médiateur
- Durée et issue de la médiation

PROCÉDURE ARBITRALE DEVANT LA CAMP

- Le Comité de la Chambre, son rôle dans l'organisation de l'arbitrage
- Saisine de la Chambre - Demandes à titre conservatoire - Délais pour le dépôt des mémoires
- Arbitres : Nombre et mode de désignation - Indépendance - Récusation
- Départ de l'instance arbitrale et Investiture des arbitres
- Délais et formes de procédure. Mesures d'instruction. Jonction. Procédure Civile.
- Pouvoirs et délibération des arbitres
- Notification et exécution des sentences
- Examen au second degré, recours en annulation

Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Hubert PRAT

Session

25 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les contrats de vente et Incoterms (droit français).

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LE CONTRAT D'ASSURANCE

- L'analyse du risque au moment de la souscription (les éléments indispensables à l'étude du risque).
- L'article 8 de la police française d'assurance maritime (principe de la garantie bout en bout/ analyse et décryptage).

LES CONTRATS DE VENTES

Le droit français

- Cas pratiques.
- Article L 132.7 du Code de commerce.
- Article 1583 du Code civil.
- Article 1103 du Code civil.
- Les clauses de réserve de propriété.

LES INCOTERMS

- Cas pratiques.
- Histoire.
- Rôle des Incoterms.
- Les 4 familles des Incoterms.
- Les Incoterms maritimes et fluviaux
- Les Incoterms multimodaux.

CAS PRATIQUE DE FIN

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC} pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

30 et 31 mars 2026
7 et 8 septembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client «chargeur».
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance MT-Facultés en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

vloustalot@cesam.org

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

INTRODUCTION

- Un peu d'histoire...
- Une économie mondialisée
- Les enjeux commerciaux

PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE ...

Définitions

- La Faculté de quoi ?
- Qu'est ce qu'un Chargeur ?

Pourquoi assurer la marchandise ?

- Raisons techniques : le transport de marchandises n'est pas sans risque !
- Raisons juridiques : comment le droit des transports protège-t-il les transporteurs ?
- Raisons commerciales et financières : la sécurisation des opérations commerciales

Les usages et pratiques du commerce

- Le contrat de vente :
 - Bases juridiques / droits et obligations
 - Les Incoterms
 - Le transfert de risque et la notion "d'intérêt assurable"
- Le crédit documentaire et le certificat d'assurance :
 - Objet et fonctionnement
 - Cas pratique : émission d'un certificat d'assurance à partir d'un CREDOC

Le contrat d'assurance MT-Facultés

- Les différents types de polices
- La classification des risques et des garanties
- Les avaries prises en charge par les assureurs
- Les exclusions rachetables
- De quelle valeur d'assurance parle-t-on ?
- L'articulation des garanties dans l'espace et dans le temps

JOUR 2

PARTIE II – DE LA THÉORIE... À LA PRATIQUE !

Comment appréhender les besoins d'un chargeur ?

La proposition d'assurance Marchandises Transportées

- Quelles sont les informations dont j'ai besoin pour faire une proposition ?
- Où les trouver ?
- Comment les mettre en forme ?
- Restitution / Debriefing

Comprendre le contrat d'assurance MT-Facultés : "le jeu des 10 erreurs"

- Analyse de documents : une proposition d'assurance et le projet de contrat MT-Facultés correspondant
- Trouver les incohérences
- Restitution / Debriefing

L'approche tarifaire de l'assureur : étude de cas

- Quels sont les critères d'appréciation ?
- Cas pratique - activité commerce de gros

Développer son argumentaire de vente : contrer les objections d'un client

Chargeur face à une offre d'assurance MT-Facultés

- Jeu de rôle : Intermédiaire / Client
- Debriefing

Que faire en cas de sinistre ?

- Le déroulé de la gestion du sinistre
- Le rôle du CESAM et des commissaires d'avaries
- La quittance subrogative et l'exercice du recours
- Les cas de refus de garantie ou d'incompréhension avec son assureur

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC} pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

20 et 21 mai 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel du transport.
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance RC TPM en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

LE PROFESSIONNEL DU TRANSPORT

INTRODUCTION

- Les enjeux commerciaux
- Le transport routier, un mal nécessaire...

PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE ...

Transporteur Public de Marchandises, c'est quoi ?

- Transport pour propre compte / transport pour compte d'autrui
- Les professionnels du transport terrestre : Le voiturier, le loueur de véhicules avec chauffeur, le tractionnaire, le commissionnaire de transport, le transitaire, le manutentionnaire-levageur, le déménageur, l'entrepoteur, le logisticien

L'organisation opérationnelle du transport : au coeur de l'exploitation !

- L'affrètement / la sous-traitance
- La messagerie / le groupage

- La conteneurisation et le transport combiné
- Le cabotage
- Le ferroutage

Le contrat de transport et la Responsabilité Civile Contractuelle du transporteur

- Les bases juridiques
- Les mécanismes de la RC Contractuelle du voiturier
- Valeur Déclarée / Ad Valorem

JOUR 2

L'ASSURANCE DE LA RC TPM

Le contrat d'assurance de la RC des Professionnels du Transport Terrestre

- Structure du contrat : les différents volers de la garantie Responsabilité Civile
- Les pièges des cahiers des charges
- L'articulation des garanties entre le contrat RC TPM et les contrats DAB et AUTO

PARTIE III – DE LA THÉORIE... À LA PRATIQUE !

Comment appréhender les besoins en assurance d'un transporteur sur ses risques RC ?

- Quelles sont les informations dont j'ai besoin ?
- Où les trouver ?
- Cas pratique : remplir une proposition d'assurance RC TPM

Comprendre le contrat d'assurance RC TPM : "le jeu des 10 erreurs"

- Analyse de documents : une proposition et le projet de contrat RC TPM correspondant
- Restitution / Debriefing

Développer son argumentaire de vente

Contrer les objections d'un client Transporteur face à une offre d'assurance RC

Que faire en cas de sinistre ?

- Au moment du sinistre
- La déclaration du sinistre
- Les cas de refus de garantie ou d'incompréhension avec l'assureur RC TPM

Développer son argumentaire de vente : contrer les objections d'un client Chargeur face à une offre d'assurance MT-Facultés

- Jeu de rôle : Intermédiaire / Client
- Debriefing

Que faire en cas de sinistre ?

- Le déroulé de la gestion du sinistre
- Le rôle du CESAM et des commissaires d'avaries
- La quittance subrogative et l'exercice du recours
- Les cas de refus de garantie ou d'incompréhension avec son assureur

L'assurance de la perte d'exploitation après transport

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)
Session

2 juin 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Comprendre les enjeux et appréhender le risque Perte d'Exploitation après transport pour adapter au mieux les garanties Perte d'Exploitation des contrats d'assurance Marchandises Transportées - Facultés.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Objectifs de cette formation
- Les assureurs et la Perte d'Exploitation

PARTIE I - UN PEU DE THEORIE

La Perte d'Exploitation, c'est quoi ?

- Définition
- Les marchandises susceptibles de causer de la PE après transport
- Les équipements industriels et d'infrastructure
- La « supply chain » et le « just in time »
- Lecture commentée de la clause additionnelle « Assurance des Pertes d'Exploitation après Transport - Facultés »
- Autres clauses et garanties complémentaires PE après transport

L'appréciation du risque Perte d'Exploitation après transport

- Se poser les bonnes questions
- Comment fixer le montant de la garantie PE ? De la franchise ?
- Ébauche d'approche tarifaire

PARTIE II - CAS PRATIQUES

Police au voyage : le transport d'un moule industriel

À partir des documents fournis, remplir la proposition d'assurance Perte d'Exploitation après transport et proposer :

- Un montant du capital garanti PE après transport cohérent
- Un montant de franchise adapté
- Une tarification appropriée

Police de marché : expéditions successives d'éléments d'un parc d'éoliennes

- À partir de l'analyse d'un contrat d'assurance MT + PE Anticipée, répondre aux questions posées
- Débriefing

L'assurance de la perte d'exploitation après transport

Police d'abonnement : fabricant de machines agricoles

- À partir de l'analyse d'un contrat d'assurance MT + PE Anticipée, répondre aux questions posées
- Débriefing

Conclusion

Perspectives du marché

Les risques et les intervenants dans la chaîne de transports

 **1 Jour (7h30)**

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Mathieu BERRURIER - Verlingue

Session

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la chaîne de transports.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Le programme est actuellement en cours d'actualisation et sera communiqué prochainement.

LES RISQUES INHÉRENTS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES

Les risques auxquels sont exposées les marchandises

- Avaries particulières et avaries communes
- Risques ordinaires et Risques de Guerre

La prévention des risques

- L'emballage et le marquage des marchandises
 - L'importance du conditionnement
 - Le marquage et la traçabilité
- L'analyse constante et détaillée des risques

La gestion et l'indemnisation d'un sinistre

- La survenance d'un sinistre
 - Constat et expertise
 - Réserves et conservation des recours
- L'indemnisation d'un sinistre
 - Présentation de la réclamation
 - Constitution du dossier de réclamation

QCM ET CAS PRATIQUES

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Nicolas CHAMBON

Session

12 octobre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la réassurance des risques maritimes.
- Évaluer les besoins de réassurance et être en mesure de proposer les modalités de mise en place d'un mode de réassurance des risques maritimes.
- Savoir analyser les risques et les engagements maritimes à protéger par un mécanisme de réassurance.
- Comprendre les principales clauses de réassurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Définition de la réassurance
- La réassurance : clé de voûte du système assurantiel

LES OBJECTIFS DE LA RÉASSURANCE ET L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE

- Organiser et optimiser la mutualisation des risques de fréquence et d'intensité
- Limiter l'exposition des fonds propres et protéger la marge de solvabilité
- Spécificités de la réassurance des risques maritimes (assurance de biens / assurance de responsabilité)
- Le marché international de la réassurance des risques maritimes

LES PRINCIPAUX MODES DE RÉASSURANCE (FINALITÉS, MÉCANISMES ET FONCTIONNEMENT)

- La réassurance facultative

- La réassurance obligatoire
- Les autres modes de réassurance

LES PRINCIPALES FORMES DE RÉASSURANCE (FINALITÉS, MÉCANISMES ET FONCTIONNEMENT)

- La réassurance proportionnelle : réassurance quote-part, réassurance en excédent de plein
- La réassurance en excédent de sinistres par risque et / ou par événement
- Les autres formes de réassurance

LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE RÉASSURANCE MARITIME

- L'achat de la réassurance : choix des modes et des formes de réassurance, achat direct ou par l'intermédiaire d'un courtier, le calage du programme de réassurance et les informations à fournir au réassureur
- La sécurisation d'un schéma de réassurance : le choix du réassureur, le rating et la réputation du réassureur, les clauses de réassurance

 3 Jours (18h)

Tarifs

854,7€^{HT} - 1 025€^{TTC} pour les membres du CESAM.

1 146€^{HT} - 1 375€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 479€^{HT} - 1 775€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Présentiel à Marseille

Formateur

Rémi BARRAL et Pierre CANEVET - JLB Expertises

Session

Du 6 au 8 octobre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la logistique du monde maritime de façon concrète sur le terrain.
- Maîtriser les fondamentaux des règles techniques de navigation.
- Comprendre le fonctionnement d'un port et les différents acteurs concernés.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

INITIATION AU SIMULATEUR NAVIGATION

Principes des règles de barre et RIPAM Règlement international pour prévenir les abordages en mer)

- Présentation des différentes règles
- Présentation des différents types de navires et de leurs privilèges
- Conduite des navires dans toutes les conditions de visibilité
- Conduite des navires en vue les uns des autres
- Conduite des navires par visibilité réduite
- L'anticollision.

Présentation des différents éléments qui composent une passerelle

- La barre
- Le radar
- La carte
- Le GPS

- Le compas.
- Le transmetteur d'ordre machine.
- Le loch.
- L'AIS.
- La VHF.
- Le sondeur.

LA MANŒUVRE

Caractéristiques et définition d'un navire

- Le gouvernail.
- L'hélice.
- Navire équipé de deux lignes d'arbre.
- Les propulseurs d'étrave et d'étambot, intérêt pour la manœuvre.
- Navire en mouvement : Notions élémentaires.
- Cinématique du navire.
- Analyse des mouvements du navire..
- Forces exercées par l'eau sur le navire.
- L'influence de la houle, le roulis, le tangage, le pilonnement.

- Comportement du navire par mauvais temps, la cape, la fuite
- Les manœuvres d'homme à la mer, conduite à tenir

Utilisation du simulateur avec un exercice qui reprendra la plupart des points étudiés ci-dessus

SIMULATEUR CARGAISON

Cas pratique de déchargement d'un VLCC sur un simulateur :

- Préparation du déchargement
- Mesure des quantités, des teneurs en H₂S, et benzène du produit
- Principe de fonctionnement d'un UTI et d'un gaz détecteur
- La Ship Shore Safety Checklist
- Démarrage des installations, principe du gaz inerte, utilisation des pompes à cargaison

EMBARQUEMENT SUR UN REMORQUEUR, VISITE DE LA CAPITAINERIE :

Les remorqueurs et leurs rôles

- Organisation de l'accueil des navires
- Gestion des mouvements de navires dans le port
- Attribution des remorqueurs pour un navire
- Organisation à bord du remorqueur
- Manœuvre du remorqueur
- Organisation à bord du remorqueur
- Assistance des grands navires pour l'entrée, la sortie du port ainsi que l'accostage

La capitainerie : présentation de ses rôles

- Organisation de l'accueil des navires
- Gestion des mouvements de navires dans le port
- Attribution des emplacements pour les navires
- Surveillance et conservation des installations portuaires
- Surveillance des plans d'eau et chenaux
- Surveillance des pollutions et événements pouvant affecter la sécurité du port et des navires

- Gestion opérationnelle des ponts et écluses
- Relais d'alerte aux services de secours, administrations et préfectures pour les sinistres dans la circonscription portuaire
- Organisation des opérations de secours sur sinistre
- Gestion avec suivi réglementaire des matières dangereuses ou non en transit sur le port
- Application du code des ports
- Police des plans d'eau
- Police de l'environnement
- Police du balisage
- Application des règlements particuliers du port
- Sûreté

JOUR 2

VISITE DU PORT DE FOS SUR MER, DEPUIS UN NAVIRE

- Visite du terminal conteneur, avec présentation des installations et des navires
- Visite du terminal pétrolier avec présentation des installations et des navires
- Visite du terminal vraquier avec présentation des installations et des navires

"À CONFIRMER" VISITE D'UN SOUTEUR – CAS PRATIQUE D'UN DÉCHARGEMENT DE VRAC LIQUIDE

- Danger et propriétés des hydrocarbures
- Présentation des pompes fonctionnement et utilisation
- Citernes du navire, élément de protection soupape de sûreté, détection incendie fonctionnement des moyens de lutttes contre l'incendie
- Présentation de la salle de contrôle du navire avec les différents éléments
- Stockage des soutes
- Déroulement complet d'une opération de déchargement avec description de chacune des phases
- Gestion et organisation du terminal d'après l'ISGOTT
- Opérations d'un terminal, d'après l'ISGOTT

“À CONFIRMER” VISITE D’UN ENTREPÔT À FOS SUR MER

- Présentation des méthodes de stockage de différentes matières premières / produits industriels
- Les différents points de contrôle lors d’une inspection magasin :
 - État général de l’entrepôt
 - Sécurité
 - Lutte anti-incendie
 - Risques d’inondations
 - Éventuelles recommandations

Prévention et lutte contre les incendies : exercices pratiques

 2 Jours (18h)

Tarifs

854,7€^{HT} - 1 025€^{TTC} pour les membres du CESAM.

1 146€^{HT} - 1 375€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 479€^{HT} - 1 775€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Présentiel à Marseille

Formateur

Rémi BARRAL et Pierre CANEVET - JLB Expertises

Session

Du 20 au 21 octobre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Identifier et comprendre les différentes sources potentielles d'incendie à bord des navires.
- Maîtriser le concept du triangle du feu et ses implications pratiques.
- Assimiler les moyens de prévention contre les incendies spécifiques aux navires
- Découvrir et appliquer les techniques de lutte anti incendie, en particulier à bord d'un Roro, à travers une exploration terrain.
- S'exercer concrètement à la lutte contre le feu aux côtés de professionnels.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

ENSM (École Nationale Supérieure Maritime)

Une demie journée devrait être animée à l'ENSM par un ancien Commandant de porte-conteneur pour parler de la lutte incendie à bord de porte-conteneur

- Exploitation des rouliers
- Exploitation des porte-conteneurs
- Le code IMDG
- Cas pratique IMDG
- Exemple d'incendie à bord d'un roulier
- Exemple d'incendie à bord d'un porte-conteneurs

JOUR 2

CETIS (Centre d'Entraînement aux Techniques d'Incendie et de Survie)

Centre de formation des marins pompiers

Matin

- Visite d'un navire roulier à passagers avec les Marins Pompiers
- Description du système de lutte incendie à bord

Déjeuner au CETIS

Après-midi - Échanges avec le CETIS

- Gestion d'un feu de véhicule – focus sur le voitures électriques
- Gestion des feux de nouveaux carburants (hydrogène, méthanol, GNL)
- Cas pratique

L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC} pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

30 et 31 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client plaisancier propriétaire d'un bateau à usage privé d'une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français pour les bateaux battant pavillon français et du marché de Londres pour les bateaux battant pavillon étranger.
- Comprendre et analyser les besoins d'un client gestionnaire ou propriétaire d'un bateau en charter ou à usage privé d'une longueur supérieure à 24 mètres.
- Connaître les règles des conditions américaines R12 appliquées par les marchés internationaux pour les bateaux d'une longueur supérieure à 24 mètres.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BATEAUX DE PLAISANCE À USAGE PRIVÉ DE MOINS DE 24 MÈTRES

- L'environnement technique et administratif
 - La mer, les bateaux les définitions des assureurs
 - Les permis, les brevets, la francisation
 - L'enregistrement des navires de plaisance
 - Le pavillon français et les pavillons étrangers
- Le cadre juridique
 - Le cadre juridique français
 - L'environnement juridique international (droit anglais)
 - Le droit de la mer
 - Les conventions internationales
 - Les obligations d'assurance en Europe
- Les produits du marché et anglais
 - Le navire assuré
 - Temps et lieux de la garantie
 - Les événements assurés
 - Les dommages exclus
- La couverture RC.
- La couverture Biens et Effets Personnels
- Attentats et actes de terrorisme
- Les exclusions générales
- Les formules
- La couverture des risques de guerre
- La souscription et la vie du contrat d'assurance plaisance
 - L'analyse des risques
 - Les critères de souscription
 - La tarification
 - Les TCA
 - Les avenants et modifications du contrat
 - L'IPID
- La gestion du sinistre plaisance
 - Les étapes du dossier sinistre, l'expertise CESAM
 - La prévention, vol, incendie, les trackers
 - L'assistance maritime
 - Les chiffres du SNOSAN
 - Les spécificités des sinistres plaisance

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE PLUS DE 24 MÈTRES

- Les spécificités techniques et juridiques des yachts de plus de 24 mètres
 - Les permis et brevets de skipper
 - Les spécificités des navires dont longueur est supérieur à 24 mètres
 - Large Yatch Code, Redn Enseign, Main Megayatch flags.
 - Les sanctions
 - Les spécifiques des sinistres incendie des megayachts
- Les couvertures d'assurance
 - Les Conditions American R12
 - Les conditions particulières annexées au R12
 - P and I Rules des Clubs et Polices à Prime Fixe
 - Les spécificités de la couverture des attentats et des risques de guerre
- Les autres garanties délivrées aux navires de plaisance de plus de 24 mètres
 - La couverture d'assurance des Marins
 - Le transport des bateaux
 - Les œuvres d'art à bord
 - L'assurance de l'affrètement du navire plaisance
 - Trip Cancellation Insurance

L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC} pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

01 et 02 avril 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur international de navires de haute mer.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français et du marché de Londres des navires de commerce de haute mer (Bluewater), qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou P and I.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance des marchés nordique, américain, allemand et italien qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou P and I mais également de l'assurance des risques de guerre

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION HISTORIQUE

LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales :
 - Le Marine Insurance Act anglais
 - Le code des assurances français
- Les conventions internationales

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERNATIONALES DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE MARITIME

- Les organisations d'assureurs
- Les organisations d'armateurs
- Les organisations gouvernementales

LES ASSURÉS. LES BIENS ASSURÉS

L'ASSURANCE CORPS - UN PACKAGE

- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés
- Les événements exclus
- Les dommages causés au navire
- La RC, les dommages causés par le navire

- Les frais et dépenses : les dommages dans l'intérêt du navire
- Les capitaux assurés
- Les clauses d'extension
- Les clauses restrictives
- La reconstitution des capitaux assurés après sinistre
- La souscription, le Risk Assessment
- La prime Corps
- Le sinistre Corps

LES COUVERTURES RC

- Les raisons d'un marché séparé
- Les solutions des marchés :
 - Les solutions du marché français et du marché de Londres
 - Les solutions des P and I Clubs
 - L'International Group
 - La prime P and I et le Risk Assessment
 - Le sinistre P and I et le réseau des correspondants

LES MARCHÉS NORDIQUE, AMÉRICAIN, ALLEMAND ET ITALIEN

- Les conditions d'assurance Corps utilisées sur les marchés
- Rappel : Le marché de Londres et le marché français
- Nordic Marine Insurance Plan 2019
- American Institute Hull Clauses
- DTV - German Standard Terms and Conditions of Insurance for Ocean Going Vessels 2009
- Capitolato di Assicurazione Corpi Marittimi Edizione 1988 « Polizza Camogli »

ASSURANCE RISQUES DE GUERRE

- Hull war
 - Les conditions françaises
 - Institute War and Strikes Clauses Hull Time,
 - American Institute Hull War Risks and Strikes Clauses
 - DTV - ADS 2009 – Section Six War Clauses
 - Nordic Marine Insurance Plan Chapter 15: War Risks Insurance
- P and I War
- La gestion des Risques de Guerre

L'assurance des navires de plaisance (niveau 3)

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

16 novembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Une connaissance des principes généraux de l'assurance et de des bateaux de plaisance à usage privé de moins de 24 mètres est nécessaire.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client, d'un club sportif, d'un propriétaire d'un bateau de course ou d'un vieux grément d'une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles particulières applicables à ces bateaux et appréhender l'analyse de ces risques particuliers.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE MOINS DE 24 MÈTRES, LES FLOTTES, LES NUC, LES BATEAUX DE COURSE, LA NAVIGATION AUTOUR DU MONDE ET LES VIEUX GRÉMENTS

L'assurance des flottes de bateaux de plaisance et location sans skipper

- Permis, brevets, carte de circulation et permis d'armement
- Les flottes de location de voiliers et de bateaux à moteurs
- Le cas particulier des jets skis
- La tarification

L'assurance des bateaux de course

- Les critères de souscription
- La prévention
- La souscription

L'assurance des bateaux autour du monde

- Les critères de souscription
- Les zones et périodes de navigation

L'assurance des navires de plaisance traditionnels (vieux gréments)

- Définition : Bateau parimoine, Bateau classique, Vieux Gréments
- La souscription des navires de plaisance traditionnels

L'assurance de la RC du locataire ou de l'affréteur du navire de plaisance

- L'assurance de la RC de l'affréteur du navire de plaisance commercial
- L'assurance de la RC du skipper
- L'assurance annulation du voyage. Trip Cancellation Insurance

Les NUC "Les Navires à Usage Commercial"

- Le cadre juridique
- La réglementation technique – La Division 241
- Les polices Corps et RCPNM

L'assurance des navires de commerce / Bluewater (niveau 3)

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

17 novembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Ce séminaire de formation est destiné à ceux qui connaissent les conditions d'assurance des navires de commerce des principaux marchés internationaux.

Objectifs opérationnels

- Connaître les règles de la tarification de l'assurance Corps ainsi que le Risk assessment.
- Comprendre, adapter et analyser les Clauses d'assurance des grands marchés internationaux de l'assurance des navires de commerce ainsi que leur utilisation et l'impact de ces clauses et conditions particulières.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES RISK ASSESSMENT

- Les limites de la statistique Corps
- Les éléments déterminants
- Les datas disponibles
- La collecte des données - Meetrisk

LA PRIME

- La prime Perte totale
- La Bonne arrivée / Increased value
- La Prime avarie
- Le calcul de la prime Corps et Machines
- Le changement de valeur
- L'exclusion de la RC

LES FRANCHISES

- La franchise de base
- Additional Machinery Deductible

- Le rachat de franchise
- Annual Aggregate Deductible

LA VIE DU CONTRAT

- CRO / Full Return
- Les travaux sur le navire
- La fin de vie, le voyage scrap
- La navigation hors zone conventionnelle
- Les clauses de continuité
- Anticipated Bonus
- Les Long Term Agreement

LA RÉASSURANCE FACULTATIVE

- Définition
- La réassurance en quotepart
- La réassurance en excédent de plein
- Les clauses
- La gestion des sinistres

LA CAPTIVE D'ASSURANCE

L'assurance du cabotage national (niveau 4)

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

13 octobre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur de navires de cabotage.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français et des principaux marchés internationaux des navires de commerce de cabotage (Brownwater), des navires de plaisance commerciale, des navires côtiers des collectivités publiques, des navires de travaux publics, en vue de présenter à des clients les offres d'assurance qui correspondent à leurs besoins.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BIENS ASSURÉS

Les navires de petit tonnage, les navires de servitude, les navires de plaisance à Utilisation Commerciale (NUC – division 241), navire d'Activité Côtière (NAC), RIF.

LES ASSURÉS

Les ports, les collectivités locales et les Appels d'Offres Publics, les petits armements, les loueurs de bateaux de plaisance avec skipper.

UN RÉGIME JURIDIQUE ADAPTÉ

L'ASSURANCE CORPS + RPN

UN PACKAGE : LES SOLUTIONS DES ASSUREURS

Marché français

- La police française Corps et RPNM

Marché de Londres

- ITC Hulls Port Risks + Limited Navigation and Institute P and I Clauses

USA

- American Institute Tug Form 1976 ; Taylor from 1953, American Port Risks

Marché nordique

- Norwegian Marine Insurance Conditions relating to Commercial Vessels less than 15 metres long, Cefor form. No. 279

P and I Clubs à prime fixe

British Marine

COMPARAISON DES RISQUES COUVERTS :

- Les événements assurés et les événements exclus
- Les dommages causés au navire
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les frais et dépenses
- Les capitaux assurés

LE RISK ASSESSMENT

LA SOUSCRIPTION ET LES AOP

LES PARTICULARITÉS DE LA GESTION DES SINISTRES

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Stéphane DA SILVA - CESAM

Session

10 avril 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Connaître les informations échangées dans chaque flux (répartition, prime émise, évaluation du sinistre, demande de règlement du sinistre, compte financier).
- Maîtriser l'ordonnance des flux de données échangées entre chaque acteur du marché de l'assurance maritime et transports : Pas de donnée financière sans donnée technique préalable.
- Connaître les règles applicables au système Optiflux®.
- Présentation du site web permettant de suivre ses données traitées sur Optiflux®, la date de transmission, rechercher une écriture technique ou financière, et identifier l'état de cette écriture : « suspens », « validé » ou « rejeté ».
- Identifier le motif du rejet de l'écriture technique ou financière, et identifier l'émetteur de ce rejet afin de la rectifier et la renvoyer le cas échéant.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

Introduction Optiflux® : Lesystème d'échanges d'informations normé le plus sûr et le plus rapide sur le marché maritime et transport.

Chiffres à l'appui.

Application systématique des réglementations financières via Optiflux®surle marché maritime et transports :

- L'origine de la loi SOX et la loi LSF
- Solvabilité II
- Contrôles dans le cadre de la LCB-FT

Les avantages de ce système crypté.

- Sécurité renforcée
- Efficacité opérationnelle
- Conformité et compétitivité

Le serveur BDI : Un système d'échanges d'informations entre les acteurs du marché.

- Les différents types de flux échangés entre les acteurs du marché maritime et transports
- Schéma d'échange des flux
- Description de chaque flux (flux Technique ou Financier)

Règles de base à appliquer dans le système Optiflux®.

Applications Web Optiflux® gratuites :

- <https://kitweb.optiflux.fr> : Importer/Exporter des flux sous Excel
Saisir-Valider-Rejeter-Editer les flux
- Validation des flux échangés : Qui et Quand ?
- Analyse du rejet éventuel

DÉCOUVRIR OPTIFLUX®

<https://www.cesam.org/optiflux-services-financiers/optiflux>

Programmes internationaux dommages

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Oliver CHANTEAU

Session

A définir

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comment concilier le traité de réassurance dommages, la politique de souscription et la souscription d'un programme international dommages ;
- Comprendre l'articulation d'un programme international dommages;
- Apprendre à rédiger un programme international dommages; DIC/DIL/DID/FINC;
- Best local standard / obligations légales ;
- Les flux de réassurance.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

- **DEFINITION DU PROGRAMME INTERNATIONAL**
- **LES CONDITIONS POUR METTRE EN PLACE UN PROGRAMME INTERNATIONAL**
 - Les conditions relatives aux acteurs du programme international (assurés, intermédiaires, assureurs, réassureurs)
 - L'intervention des règles publiques dans la mise en place d'un programme international (bénéficiaires effectifs, clause sanctions internationales, ...)
- **LES DIFFERENTS TYPES DE PROGRAMMES INTERNATIONAUX**
 - Libre prestation de service (LPS), polices locales intégrées, polices locales coordonnées, Stand Alone, non admis, et l'articulation avec la police Master

- **SOUSCRIRE ET TARIFER UN PROGRAMME INTERNATIONAL**
 - Les garanties de base
 - Les Garanties obligatoires
 - Les Evènements naturels
 - Les Attentats
 - SRCC
 - La réassurance
 - Les contingences locales
- **REDACTION**
 - Police master, DIC, DIL, DID, FINC
 - Les instructions
 - Les polices locales (good local standards)

Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l'armement des navires

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC}

pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC}

pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC}

pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Michel de BRESSY

Session

17 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Mieux connaître les divers aspects de la fonction armatoriale,
- Bien comprendre son environnement réglementaire et les mécanismes de contrôle,
- Appréhender l'évaluation des risques,
- Identifier les fonctions clé d'un armateur et les interlocuteurs.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

ARMATEUR : DÉFINITION ET FONCTIONS CONNEXES

- Navires et flux financiers : acquisition, financement, exploitation (notions)
- Matrice « entrée / sortie »
- Définitions : armateur, opérateur, ship-manager, NVOCC, etc.

CADRE RÉGLEMENTAIRE – L'ARMEMENT DE NAVIRES : UNE ACTIVITÉ TRÈS RÉGLEMENTÉE

- L'OMI, l'OIT et les conventions internationales
- Le rôle de l'état du pavillon
- Le rôle et la place des sociétés de classification
- Dans la pratique... la délégation et l'application inégale

L'ARMEMENT DE NAVIRES : UNE ACTIVITÉ CONTRÔLÉE

- Les états du port
- Les initiatives privées

ORGANISATION ET FONCTIONS CLÉS D'UN ARMEMENT

- Le personnel navigant
- Les services techniques
- ISM et DPA
- (Assurances et risk manager)

Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Michel de BRESSY

Session

19 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Brosser un tableau de la flotte mondiale des navires de commerce et des grandes tendances de son évolution,
- Décrire le contenu technique des divers types de navires afin de mieux en évaluer les risques,
- Comprendre le fonctionnement des bords et les relations bord-terre, discerner les points de vigilance quant à l'évaluation des risques,
- Mesurer l'impact des évolutions réglementaires actuelles sur le contenu technique des navires et l'évolution des risques.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES NAVIRES DE COMMERCE, QUELQUES GÉNÉRALITÉS

- Quelques définitions et vocabulaire
(Caractéristiques techniques et administratives, jauge, port en lourd, etc.)
- Exigences, fonctionnalités et contrôle technique des navires
 - Conception globale : autonomie et résilience
 - Fonctionnalités : assurer les nécessités
(Navigation, propulsion, auxiliaires : électricité, vapeur, eau douce, air comprimé, etc., sécurité, vie à bord)
 - Contrôle (Etat du pavillon, société de classification, état du port)
- Un mot des équipages
 - Organisation des bords
 - Fonctions clés
 - Spécificités par typologie

LA FLOTTE MONDIALE DES NAVIRES DE COMMERCE

- Etat de la flotte mondiale des navires de commerce
(par type, par âge, par pavillon, etc. , évolution et tendances)
- Typologie des navires et risques associés (type par type)
 - Corps
 - Facultés
 - RC

TECHNOLOGIES DÉPLOYÉES

- Hier et aujourd'hui
- Demain : la « décarbonation » et ses conséquences techniques ou technologiques

APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

(Bases de données, contrôles par les Etats du port, Vetting, etc.)

L'assurance des navires de navigation intérieure

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

19 novembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client marinier et d'un plaisancier propriétaire d'un navire de navigation intérieure.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français et des principales compagnies françaises investies sur ce marché des unités de transport des marchandises et de passagers ainsi que des unités de plaisance ou d'habitation, qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou de la responsabilité du propriétaire / P and I.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

1. LE TRANSPORT ET LES RÉSEAUX FLUVIAUX

- Les réseaux fluviaux internationaux
- Les réseaux fluviaux en Europe et en France
- Les différents types de transport
- Les unités fluviales
- Les acteurs
- Les titres de navigation
- La plaisance fluviale et le nolisage

2. LE CONTEXTE JURIDIQUE

- Le droit Fluvial France, Allemagne, Benelux
- Le code des assurances
- Les conventions internationales
- Les organisations internationales
- La réglementation française
- L'avarie commune sur le bassin rhénan et danubien

3. LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE FRANÇAIS

- Les assureurs, les courtiers, les partenaires, les organisations professionnelles
- Les Conditions Générales Corps de navires commerciaux du 22 mars 1994
 - Temps et lieux de la garantie
 - Les dommages causés au navire, avaries et délaissement
 - La RC pour abordage ou heurt, les indemnités d'immobilisation, les avaries communes, la défense recours, le « Sue and Labour » le retraitement d'épave, les frais d'assistance.
 - Les capitaux assurés
 - Les risques exclus
 - Les clauses additionnelles
- Les Conditions d'assurance Plaisance du marché du 30 octobre 1997
 - Dommages et pertes matériels
 - Recours de tiers matériels et corporels
 - Frais de retraitement
 - Valeur et règle proportionnelle
 - Risques exclus
- Les Conditions d'assurance Risques de Guerre du marché français (26 octobre 1995)

L'assurance des navires de navigation intérieure

4. LES PRODUITS DES COMPAGNIES D'ASSURANCE FRANÇAISES

- Les Conditions Corps de navire de commerce fluviaux
 - Helvetia Bateaux Marchandises
 - Helvetia Bateaux Passagers
- Les couvertures P and I fluviales
- Les Conditions d'assurance plaisance fluviale.
- AXA France
- Helvetia bateaux de location (nolisage)
- Helvetia Fluvial Bateaux Logements

5. LE RISK ASSESSMENT ET LA TARIFICATION

- Le risk assessment
- Comment bâtir une tarification
- Les appels d'offre publics, les AOP

6. LA GESTION DE SINISTRE

- Les étapes
- Les limitations de responsabilité
- L'avarie commune sur le bassin rhénan et danubien
- L'assistance
- La fin de vie des bateaux de plaisance

L'assurance des bateaux maritimes de plaisance en location et des bateaux fluviaux de plaisance en location (le nolisage)

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

18 novembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les problèmes que soulève la location de bateaux maritimes et fluviaux à l'heure où l'on constate un changement de modèle économique sur le marché de la plaisance quand le modèle économique bascule d'un un navire = un propriétaire et environ une dizaine de sorties par an, vers : un navire = des utilisateurs et un usage partagé.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français pour la location des bateaux de plaisance qu'ils soient d'un usage privé et de loisir ou d'un usage commercial et qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou P and I mais également de l'assurance des risques de guerre ainsi que de diverses couvertures additionnelles.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

1. L'ASSURANCE DES BATEAUX DE PLAISANCE PRIVÉE OU COMMERCIALE EN LOCATION

- La location des bateaux de plaisance
 - La location de bateaux à usage personnel
 - La location de bateaux à usage commercial (affrètement NAC ou NUC)
 - La location par une agence professionnelle spécialisée
 - La location de particulier à particulier
 - La location en ligne
 - Le cas de la co-navigation
 - Le cas du Airbnb

- Les couvertures d'assurance du propriétaire
 - Les conditions restrictives des compagnies d'assurance
 - Les clauses destinées à encadrer l'assurance des bateaux en location
- La couverture de la RC du locataire
 - L'assurance du locataire affréteur de navire de plaisance commercial
 - L'assurance du locataire plaisancier amateur / skipper

2. LA LOCATION DES BATEAUX FLUVIAUX DE PLAISANCE, DES BATEAUX LOGEMENT ET LE NOLISAGE

- Introduction à l'assurance fluviale
- L'assurance du propriétaire du bateau de location
 - Les Conditions d'assurance Plaisance du marché du 30 octobre 1997
 - Les Conditions d'assurance plaisance fluviale des compagnies
 - La couverture des risques de guerre
 - Les solutions P and I Fluvial

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

17 mars 2026

14 avril 2026

1er décembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnie d'assurances, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurances.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en Assurances.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client Port de Commerce (français ou étranger).
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Dommages, RC ou autres risques spécifiques.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Evolution historique de l'organisation des ports de commerce dans le monde
- Structuration du marché des ports de commerce dans le monde
 - Au niveau français
 - Au niveau mondial

1.LE FONCTIONNEMENT DES PORTS ET TERMINAUX

- L'autorité portuaire
 - Rôles
 - Responsabilités
 - Risques
- Le gestionnaire de Terminal
 - Rôles
 - Responsabilités
 - Contractuelle vis-à-vis des clients tiers/Navires
 - Civile employeur
 - Civile Générale, dont Pollution
 - Environnement

- Risques
 - Outillage
 - Chocs par navire
 - Dommages aux navires
 - Dommages aux marchandises confiées/ Passagers

2.COMMENT APPREHENDER L'ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX ?

- Phase d'analyse / Audit / Etat des lieux des risques et besoins
 - Dommages aux Biens + Pertes d'Exploitation
 - Inventaire exhaustif des infrastructures et bâtiments : état + valeur
 - Outillage Portuaire / Bris de Machines
 - Liste du matériel à assurer : état + âge + valeur ; quels besoins/contraintes d'assurance
 - Responsabilité Civile Générale / Contractuelle / Professionnelle / Environnement
 - Audit des contrats en cours pour évaluer l'étendue des responsabilités endossées : sont elles conformes à la pratique du secteur ou sont elles exorbitantes ?
 - Audit du régime juridique applicable pour évaluer les responsabilités potentielles.

L'ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX

- Violence Politique / Terrorisme / Guerre et Grèves
- Cyber
- Autres risques d'exploitation
- Analyse de la sinistralité - déclarée ou non
- Etablissement des recommandations / améliorations
 - Résultat de l'audit des risques par l'ingénieur prévention et l'analyse des contrats en cours

3.APPROCHE DU MARCHE ASSUREURS

- Quels sont les assureurs présents pour quels risques ?
 - En France
 - A l'international
- Les imprimés de couverture utilisés
 - Les imprimés Compagnie
 - Les imprimés marchés
- Les montages d'assurances / réassurances nécessaires compte tenu des capitaux requis et de la capacité disponibles des marchés assureurs

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

10 mars 2026

07 avril 2026

20 octobre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur de navire de pêche
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps de navire ou P&I.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION HISTORIQUE

LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales française et anglaise
- Les conventions internationales

LES SPECIFICITES DU MARCHE PECHE

- Divers types de navires et de pêche
- Distinction Pêche Artisanale et Pêche Industrielle

LES IMPRIMES DISPONIBLES

- Police Française d'assurance maritime sur corps de navire de pêche artisanale du 1/10/2001
- Police française d'assurance maritime sur corps de navires de pêche du 3/12/1986
- Institute Fishing Vessel Clauses du 20/7/1987

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE

- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés : notion de « tous risques sauf... »
- Les événements exclus
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les capitaux assurés
- Le cas spécifique du matériel de pêche

LA SOUSCRIPTION

- Evaluation du risque

LA TARIFICATION CORPS

- Prime, étendue de garantie et franchise

LE SINISTRE CORPS

- Les intervenants, la chronologie des phases, distinction avaries particulières et perte totale.

LE SUJET DU REMORQUAGE DU NAVIRE DE PECHE

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

L'ASSURANCE DES NAVIRES DE PECHE

LES COUVERTURES RC

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

LES RISQUES DE GUERRE CORPS

- Les conditions françaises

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

11 mars 2026

08 avril 2026

24 novembre 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

LE CADRE JURIDIQUE

- Evolution des matériaux de construction
- Evolution dans l'organisation des chantiers navals
- L'organisation du marché de la construction navale : mode Projet et mode Série
- Le marché de la Construction Navale en France en 2025
- Le contrat de construction navale :
Les attentes du Client Armateur : respect des délai, prix et performances
Les attentes du Chantier naval : respect du calendrier de paiement.
Modele BIMCO NewBuildCon

1.LA CONSTRUCTION NAVALE MODE PROJET

Déroulement d'un projet de construction navale : les différentes phases

L'organigramme d'un chantier naval

QUELS SONT LES RISQUES D'UN NAVIRE EN CONSTRUCTION ?

- En Dommages subis
 - Incendie
 - Tempete/Dégats des eaux/Inondation
 - Défauts de conception/montage/matière
 - Lancement raté
 - Grèves/Guerre/Terrorisme
 - 2/ En dommages causés
 - Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :
 - Abordage
 - Heurt objet fixe ou flottant
 - Retirement d'épave
 - Pollution

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

- En dommages causés

Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :

- Abordage
- Heurt objet fixe ou flottant
- Retirement d'épave
- Pollution

L'IMPRIMÉ POLICE FRANÇAISE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION 20/12/1990

- Obligations de l'assuré
- Durée des risques
- Zone de couverture
- Plein de garantie/Fixation de la valeur assurée
- Risques couverts
- Franchise
- Tarification
- Expertise préalable/Visite de risques (JH 143 Shipyard Risks Assessment Survey)

L'IMPRIMÉ POLICE ANGLAISE ICBR 1/6/88

- Différences par rapport à la police française
- Plein de garantie
- Risques couverts
- Commentaires
- Prescription
- Tableau comparatif des CG polices Française et Anglaise

LES GARANTIES ADDITIONNELLES

- Garantie du Constructeur
- Retard de Livraison
- Sinistres en Série

LA QUESTION DE LA SOUS-TRAITANCE

LE VOYAGE DE LIVRAISON

LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE DES NAVIRES EN CONSTRUCTION MODE PROJET.

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

2. LA CONSTRUCTION NAVALE MODE SÉRIE

Présentation de la chaîne de production d'un chantier de série.
L'échelle des risques.

- Les principales garanties mobilisables
 - Dommages aux Biens
 - Pertes d'exploitation
 - Responsabilité Civile Exploitation
 - Responsabilité Civile Après livraison
 - Stock Transit
- La question des risques Cyber

3. LA RÉPARATION NAVALE

Présentation du secteur au niveau mondial et français
La réponse du marché de l'assurance :

- Marché français : pas d'imprimé spécifique
 - Délai de garantie
 - Exclusion des dommages au produit livré dans les CG des polices RC Après livraison
 - Police Corps NenC ponctuelle
- Marché anglais : l'imprimé Ship Repairers Liability (LSW 169A – 1/90)
 - Avant livraison
 - Après livraison
 - Product liability extension
 - Délai de garantie

Le contentieux douanier : quels enjeux pour la Supply Chain ?

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Catherine LOPEZ

Session

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre le rôle de la Douane, ses missions et ses pouvoirs.
- Identifier les différentes infractions douanières.
- Connaître les voies de recours & moyens de défense.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Le rôle de la Douane au sein de la Supply Chain
- Importance de la méconnaissance des risques, des enjeux encourus et des moyens de Défense

Partie I :

LA DOUANE : ORGANISATION, MISSIONS, POUVOIRS

Organisation et missions de la Douane :

- Comment est organisée la Douane au niveau National-Régional-Local ?
- La mission économique de la Douane
- La mission fiscale de la Douane
- Le rôle de protection de la Douane

Les pouvoirs de la Douane :

- La sollicitation de documents.
- L'enquête douanière.
- La saisie douanière en entrepôt ou en cours transit.
- Le pouvoir judiciaire de la Douane.

Partie II :

RISQUE DOUANE SUPPLY CHAIN : ENJEUX - MOYENS DE DEFENSE

VISION PRATIQUE (CONTENTIEUX DOUANIER)

Les différentes infractions, la notification par la Douane et les voies de recours :

- Les contraventions douanières / le délit douanier
- Les contestations en douane : passage en douane et contrôle à posteriori.
- La procédure de notification des infractions : procès-verbal de constat, procès verbal de notification, inscription AMR, arrangement transactionnel, les délais et les voies de recours.

■ Le contentieux douanier : quels enjeux pour la Supply Chain ?

Personnes susceptibles d'être poursuivies :

- Les tribunaux nationaux
- Les instances communautaires
- Moyens de défense pour les personnes poursuivies

Peut-on assurer le Risque Douane ?

- Le Risque Douane : Vision Pratique

CONCLUSION

- La Douane est un élément clé au sein de la Supply Chain d'où l'importance de bien connaître le risque douanier et ses enjeux !

Formations INTRA

***à la demande**



CESAM

L'assurance Responsabilité Civile de l'affréteur de navire

 **1 Jour (7h30)**

Tarifs

Membres du CESAM

8 personnes maximum

9 personnes et +

2 916,67€^{HT} - 3 500€^{TTC} | 4 583,33€^{HT} - 5 500€^{TTC}

Non-membres du CESAM

3 333,33€^{HT} - 4 000€^{TTC} | 5 416,67€^{HT} - 6 500€^{TTC}

Formats

Distanciel ou présentiel dans vos locaux ou à Paris dans un lieu classé ERP

Formateur

Alexandre PAREY

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Définir les enjeux et les responsabilités liés à l'affrètement maritime.
- Comprendre les garanties d'assurance pertinentes pour les affréteurs de navires.

Prérequis

Aucun



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Contexte et importance de l'assurance dans l'affrètement maritime.
- Présentation des objectifs de la formation et des compétences visées.

RAPPELS DÉFINITOIRES

- Définition d'un navire
 - Caractéristiques et catégories
- Principaux types de navires
 - Classifications et spécificités

OPÉRATIONS MARITIMES

- Gestion nautique
 - Navigation, sécurité en mer et réglementation
- Gestion commerciale
 - Économie maritime, logistique et contrats

ASPECTS THÉORIQUES DE L'AFFRÈTEMENT

- Définition et parties prenantes
 - Acteurs impliqués et rôles respectifs
- Les trois variétés d'affrètement
 - Affrètement à temps, affrètement au voyage, affrètement spécifique
- La charte-partie
 - Contrats types et implications légales
- Le processus d'affrètement
 - Étapes clés et procédures
- Analyse des pro-forma
 - affrètement à temps : étude du pro-forma NYPE
 - Affrètement au voyage : étude du pro-forma GENCON

LES GARANTIES DE RESPONSABILITÉ CIVILE POUR L'AFFRÉTEUR

- Présentation des garanties
 - Overview des garanties disponibles sur le marché
- Responsabilité Civile pour dommages ou pertes matériels
 - Conditions et limitations de la couverture
- Couverture de protection juridique
 - Freight, Demurrage & Defence

L'assurance Responsabilité Civile de l'affrèteur de navire

- Couverture de Responsabilité Civile du propriétaire de la cargaison
 - Responsabilités et exclusions
- Garantie des Risques de Guerre
 - Implications et portée
- Garanties annexes
 - Bunkers, freight, opérations spécialisées, pertes d'usage des affréteurs

ÉTUDE D'UN RISQUE ET CONSTRUCTION D'UNE PROPOSITION D'ASSURANCE

- Élaboration d'une proposition d'assurance
 - Étapes de la préparation d'une proposition
- Identification des risques
 - Méthodes pour évaluer les risques spécifiques
- Importance du questionnaire d'assurance
 - Rôle dans l'évaluation des risques
- Paramètres de la proposition
 - Critères à considérer pour le devis
- Cas pratique
 - Application des connaissances acquises à travers une étude de cas

GESTION DES SINISTRES

- Définition et rôle de la gestion des sinistres
 - Importance de la gestion proactive des sinistres
- Processus de déclaration de sinistre
 - Étapes pour déclarer un sinistre auprès de l'assureur
- Évaluation des sinistres
 - Méthodes d'évaluation et critères de détermination des montants

- Stratégies de prévention
 - Exemples de mesures préventives pour réduire les risques de sinistres
- Cas pratiques et retours d'expérience
 - Etudes de cas illustrant des situations de gestion de sinistres

CONCLUSION

- Récapitulatif des points clés abordés et des compétences acquises
- Importance de l'assurance dans la gestion des risques liés à l'affrètement maritime

Droit de l'espace - Niveau 1

 1 Jour (7h30)

Tarifs

Membres du CESAM

8 personnes maximum

9 personnes et +

2 916,67€^{HT} - 3 500€^{TTC} | 4 583,33€^{HT} - 5 500€^{TTC}

Non-membres du CESAM

3 333,33€^{HT} - 4 000€^{TTC} | 5 416,67€^{HT} - 6 500€^{TTC}

Formats

Distanciel ou présentiel dans vos locaux ou à Paris dans un lieu classé ERP

Formateur

Guillaume LOONIS QUELEN - LOONIS QUÉLEN, E.I. - Avocat au Barreau de Paris, Inscrit au Tableau UE/AELE de Genève

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

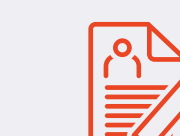
- Maîtriser les fondamentaux du droit de l'espace.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LEGAL CORPUS

- Droit international
- Traité sur l'espace extra-atmosphérique et principes fondamentaux
- Autres traités et résolutions des Nations Unies relatifs à l'espace
- Organisations internationales et européennes
- Responsabilité
- Règlement des différends

LOI NATIONALE

- France

EXPLORATION SPATIALE

- Lancement

SUJET TRANSVERSAL

- Assurance spatiale

Droit de l'espace - Niveau 2

 1 Jour (7h30)

Tarifs

Membres du CESAM

8 personnes maximum

9 personnes et +

2 916,67€^{HT} - 3 500€^{TTC} | 4 583,33€^{HT} - 5 500€^{TTC}

Non-membres du CESAM

3 333,33€^{HT} - 4 000€^{TTC} | 5 416,67€^{HT} - 6 500€^{TTC}

Formats

Distanciel ou présentiel dans vos locaux ou à Paris dans un lieu classé ERP

Formateur

Guillaume LOONIS QUELEN - LOONIS QUÉLEN, E.I. - Avocat au Barreau de Paris, Inscrit au Tableau UE/AELE de Genève

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux du droit de l'espace.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

EXPLORATION SPATIALE

- Statuts des objets lancés dans l'espace
- Vol spatial habité (astronautes et Space Participants)
- Accords Artemis

UTILISATION SPATIALE

- Communications par satellite (Satcom)
- Télédétection
- Navigation
- Méga constellations
- Débris orbitaux
- Gestion du trafic spatial
- Ressources spatiales

SUJETS TRANSVERSAUX

- Militarisation de l'espace
- Contrôle des exportations
- Propriété intellectuelle
- Financement

1 Jour (7h30)

hors taxes de participation

Tarifs

Membres du CESAM

8 personnes maximum9 personnes et +

2 916,67€^{HT} - 3 500€^{TTC} | 4 583,33€^{HT} - 5 500€^{TTC}

Non-membres du CESAM

3 333,33€^{HT} - 4 000€^{TTC} | 5 416,67€^{HT} - 6 500€^{TTC}

Formats

Distanciel ou présentiel dans vos locaux ou à Paris dans un lieu classé ERP

Formateur

Léopold LARIOS - Howden

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Comprendre l'architecture d'un système d'information,
- Comprendre comment NIS2 et le règlement européen sur la protection des données contribuent à renforcer la sécurité Cyber.
- Comment les organisations peuvent anticiper le traitement de cette menace Cyber en organisant de nouvelles lignes de défense.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE L'INFORMATIQUE POUR COMPRENDRE NOTAMMENT QUELS SONT LES ACTIFS CLÉS DIGITAUX DE L'ENTREPRISE

- La structuration d'un système d'information
- Les ressources utilisées dans les Data Centers, les principaux opérateurs
- Les lignes de défense mises en place autour de ces actifs digitaux
- Les prérequis techniques attendus par les assureurs
- Le déroulement de la gestion d'une crise Cyber dite « Kill Chain »
- Zoom sur le contrat d'assurance Cyber dans l'assurance Maritime
- Description des principales garanties Cyber. • Les principaux acteurs du marché
- La préparation de la mise en place d'un contrat Cyber dans une entreprise : identifier les parties prenantes, anticiper les points de blocage

- Spécificité sur les exclusions du marché Hull
- Précision sur l'assurance Hull Cyber
- L'innovation et les évolutions de ce marché
- Rappel du cadre réglementaire : RGPD, NIS 2... et son implication sur la maturité dans la gestion des risques

Cette formation utilise des exemples d'incidents qui ont affecté des organisations du secteur maritime et du transport. Ce déchiffrement permet d'appréhender les menaces internes et externes auxquelles les participants pourraient être exposés.

Les participants utiliseront des outils de sécurité Cyber pour se familiariser avec les concepts et apprendre à naviguer sur ce type de plateforme.

CATALOGUE DES FORMATIONS • CESAM • ÉDITION 2026

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Page 59

L'avarie commune : principes & évolutions

 1 Jour (7h30)

Tarifs

Membres du CESAM

8 personnes maximum

9 personnes et +

2 916,67€^{HT} - 3 500€^{TTC} | 4 583,33€^{HT} - 5 500€^{TTC}

Non-membres du CESAM

3 333,33€^{HT} - 4 000€^{TTC} | 5 416,67€^{HT} - 6 500€^{TTC}

Formats

Distanciel ou présentiel dans vos locaux ou à Paris dans un lieu classé ERP

Formateur

Mathilde DOCQUIERT - CESAM

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les règles de York & Anvers.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval, après une déclaration d'avarie commune.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LE PRINCIPE DE L'AVARIE COMMUNE

- 4 caractéristiques fondamentales
- La déclaration d'avarie commune
- Le dispacheur d'avarie commune
- La signature des garanties d'avarie commune
- La charge de la preuve
- Le règlement d'avarie commune

LES RÈGLES DE YORK & ANVERS ET LEURS PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- Un cadre juridique unifié
- Architecture générale
- York & Anvers 1994
- York & Anvers 2004
- York & Anvers 2016

CONTESTATIONS & RECOURS

- Contestations de l'avarie commune
- Recours
- Prescriptions

ÉTATS DES LIEUX & PERSPECTIVES

Le transport de pétrole sur un VLCC

 1 Jour (7h30)

Tarifs

Membres du CESAM

8 personnes maximum

9 personnes et +

2 916,67€^{HT} - 3 500€^{TTC} | 4 583,33€^{HT} - 5 500€^{TTC}

Non-membres du CESAM

3 333,33€^{HT} - 4 000€^{TTC} | 5 416,67€^{HT} - 6 500€^{TTC}

Formats

Distanciel ou présentiel dans vos locaux ou à Paris dans un lieu classé ERP

Formateur

Mathilde DOCQUIERT - CESAM

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

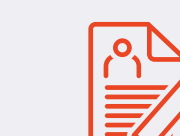
- Comprendre les différentes opérations inhérentes au navire transporteur de produit liquide.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LE TRANSPORT DE PÉTROLE SUR UN VLCC

- Focus sur les pays producteurs et la production de pétrole brut / raffiné dans le monde
- Propriétés de base des hydrocarbures et leurs dangers (notamment différence entre pétrole brut et produits raffinés), caractéristiques des produits chargés, risques associés à chaque produit pétrolier pendant le transit maritime
- Le système du gaz inerte.
- Les différents type de tankers en fonction de leur capacité de chargement
- Le vessel's ullage report (quels outils comment s'effectuent les calculs), l'OBQ, le ROB
- Le calcul des quantités en fonction de la température, les différentes terminologies
- Préparation de l'expédition maritime, du premier contact avec l'affréteur, jusqu'au déchargement du navire (incluant les calculs du chargement, le chargement et le transit)
- Principaux risques pendant le stockage (contamination, incendie) & mesures de prévention
- La prise d'échantillon à bord
- Le dégazage
- Le VEF
- Le lavage des citernes

Les formateurs





Michel BRESSY

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

2022 - 2024

JIFMAR – Aix en Provence – France

*Directeur de la flotte et de l'armement
Gestion technique et humaine d'une flotte en croissance rapide (50 navires de travail, pavillons français, britannique, maltais)*

2019 - 2024

SAMAP – St Nazaire – France

*Directeur Général
Directeur général d'une compagnie d'assurance mutuelle couvrant des navires professionnels et de pêche*

2008 - 2019

AXA XL – Paris – France

*Head of Marine Risk consulting
Réfèrent technique du groupe AXA pour les risques Marine (Marine Center of Expertise, monde entier)*

2003 - 2007

Compagnie Fluviale de Transport (CFT) – Lyon – France

*Directeur région Rhône-Saône
Gestion technique et humaine d'une flotte de 60 unités industrielles de transport fluvial (Pousseurs, barges, automoteurs, hydrocarbures, produits chimiques, gaz, conteneurs, vrac et colis lourds)*

2001 - 2003

RADISSON SEVEN SEAS-France – Paris (JV entre les groupes Vlasov-VShips et Carlson)

*Directeur Général
Administration et représentation en France d'un paquebot de luxe sous pavillon français, le M/s Seven Seas Mariner*

1998-2001

MC SHIPPING Inc. (société cotée aux US) – Monaco (Groupe Vlasov-VShips)

*Directeur Operations et Chartering
Responsable des opérations de frètement d'une flotte de 25 navires (porte-conteneurs, gaziers LPG et fluvio-maritimes) frétés auprès de Leaders mondiaux (CMA-CGM, Maersk, Total, Petredec, etc.)*

1995-1998

DELMAS - Paris puis Le Havre

*Négociateur affrètement
Frètement et affrètement de navires vraquiers, conventionnels, porte-conteneurs et rouliers, négociation des chartes-parties et conditions contractuelles*

1993-1994

S.I.S.A - Abidjan (Côte d'Ivoire) (détachement par Delmas)

*Chef d'exploitation portuaire en agence maritime
Responsable de la consignation (coque et marchandises) des navires de Delmas à Abidjan et San Pedro*

1983- 1993

Société Navale Caennaise puis Delmas

*Officier Pont et Machine
Officier navigant Pont et Machine, Second-Capitaine, Second-Mécanicien puis nombreuses missions de Subrécargue*

EXPÉRIENCES EN FORMATION

Depuis 2015

INSA Centre Val de Loire – Bourges

Chargé de cours « Evaluation et gestion des risques du transport maritime »

AUTRES

Capitaine de 1^{ère} Classe de la Navigation Maritime (C1NM)
Capitaine de Frégate dans la réserve opérationnelle de la Marine Nationale jusqu'en 2021
Membre de la Commission Marine du Conseil Supérieur de la Météorologie Nationale (MétéoFrance)
Auditeur de la 145^{ème} session de l'Institut de Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN)
Chevalier du Mérite Maritime



Olivier CHANTEAU

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Mai 2019 - à ce jour

Nov 2024 - à ce jour

*Direction Technique Outre- Mer : Chef de Produits Entreprises :
Dommages aux Biens, Responsabilité Civile, Construction*

Mai 2019 - Nov 2024

Responsable Souscription et Coordination Internationale

Avril 2015 - Avril 2019

AXA ASSURANCES

*Souscripteur de Programmes Internationaux Dommages
Support technique des Agents Généraux lors de
négociations avec les assurés ou prospects
Rédaction et mise à jour des propositions internationales
Agrément d'intercalaires*

Sept 2004 - Mars 2015

Groupe GENERALI

Juin 2009 - Fév 2015

*Souscripteur de Programmes Internationaux Dommages
Tuteur pour les juniors*

Juin 2007 - Mai 2009

Generali Assicurazioni UK Branch

Sept 2004 - Mai 2006

Souscripteur Risques Industriels auprès du Courtage Parisien

Janv 1997 - Août 2004

CONTINENT ASSURANCES

Fév 2003 - à ce jour

*Responsable de la Branche Dommages – RC REGION France
NORD*

Janv 97 - Janv 2003

*Responsable Production Dommages - Direction Régionale de
Paris*

Nov 1992 - Janv 1997

SMA BTP

Janv 95 - janv 97

*Chargé de Clientèle IARD : Collectivités locales, Etablissements
Publics, PME PMI*

Nov 92 - Déc 94

Inspecteur Vérificateur Technique Risques d'Entreprise

Mars 1990 - Oct 1992

ZURICH ASSURANCES

(Gestionnaire Dommages et RC)

Juin 1988 - Sept 1989

Service des Transports de Polynésie française (Juriste)

(Droit des Transports)



Olivier CHANTEAU

(suite)

EXPÉRIENCES EN FORMATION

Oct **1993** - Juin **2023**

L'UNIVERSITE DE PARIS XIII

(Assurance des Entreprises, Programmes Internationaux)

FORMATIONS

2005

Institut de Gestion des Risques (CNPP)

2001

Agrément INSSI CNPP (Prévention et Protection)

UNIVERSITE D'ECONOMIE, DE DROIT ET DES SCIENCES D'AIX - MARSEILLE III

1989

Institut des Assurances

1986

DESS de Droit Maritime et Droit des Transports



Stéphane DA SILVA

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

DEPUIS **07|2023**

CESAM - Direction du service financier.

- Management de l'équipe financière.
- Contrôles compliance LCB/FT et règlements bancaires.

DEPUIS **01|2000**

CESAM -Direction des études et développements informatiques.

.Création d'un système de signatures de documents cryptés par EDI "Empreinte unique par hachage" des polices d'assurance.
.Création du système Edi Optiflux®: gestion de flux techniques et financiers associés échangés sur le marché maritime français.

- Migration des applications métiers :

de Delphi/400 vers le C#.

- Benchmark, étude et appel d'offre, négociation et gestion du contrat ,planning, recette.
- Normalisation du « Format d'échange en assurance maritime et transports » en France auprès de l'AFNOR: Ce système a été homologué sous la norme AFNOR « Z67-137 ».
- Responsable du Projet SICMEC-projet de suivi de conteneurs sur le Marché Maritime Mondial.
- Création d'un prototype de plateforme web sécurisé, connexion par certificat d'authentification SSL/TLS, saisie d'informations cryptées via des formulaires web ,émission des données via une liaison sécurisée HTTPS.

- Digitalisation des comptes-rendus d'activités des Commissaires d'Avaries et Experts recommandés du CESAM.
- Maintenance du site web et développement de la cartographie et coordonnées des commissaires d'avaries et experts recommandés.
- Responsable de la commission des référentiels du système Optiflux® et de la commission technique du système Optiflux®.

- Direction du déménagement du système informatique du CESAM, avec la gestion des contraintes techniques et électriques d'une plateforme Grand-système IBM.
- Direction du projet de réécriture des applications métiers de la plateforme IBM Grand-Système VSE vers une plateforme IBM séries.
- Direction du déménagement des locaux du CESAM et de son parc informatique.

DE **05|1998 À 01|2000**
FB2A

Société de Services et d'ingénierie en Informatique à Paris, La Défense.

- Analyste programmeur dans l'assurance vie chez le client AGF SI.
Environnement Grands Système IBM MVS (TSO,JCL,ENDEVOR,COBOL ...).
- Analyste programmeur dans l'assurance maritime et Transports chez le client CESAM.
Environnement Grands-Systèmes IBM VSE UCL, VisualAge Generator, cobol.)

DE **09|1997 À 05|1998**

CAP GEMINI ERNST & YOUNG

Société de Services et d'ingénierie en informatique à Lille.

- Développeur dans le domaine Bancaire chez le client Le Crédit du Nord.

AUTRE EXPÉRIENCE

DEPUIS **10|2015**

Création d'un site web, Webmaster bénévole.

Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, France.

- Achat d'un nom de domaine
www.au-meuble-greoux.fr

- Paramétrage des DNS et de l'hébergement.

- Création d'un site internet de location de meublés pour curistes.

FORMATION

• **CAMPUS LEFEBVREDALLOZ**

Formation Comité social et économique.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance

ATTESTATION « Contrat d'assurance »
Risque, prime, sinistre, contentieux.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance

ATTESTATION « Assurance de dommages »
Assurances de biens, assurances de responsabilités.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance

ATTESTATION « Bases juridiques de la Responsabilité Civile » RC contractuelle, RC délictuelle ou quasi-délictuelle, mises en œuvre & causes d'exonération.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance

ATTESTATION « Assurance Transport Facultés - propre compte »

Conditions générales des polices Facultés (police FAP sauf, tous risques maritimes, et clauses de marché, police française aérienne, police française terrestre, imprimés anglais 'Institute Cargo Clauses A-B-C', imprimés risque de guerre (waterborne, bout en bout), police au voyage, police marché, police d'abonnement, police tiers chargeur, avaries communes).

- **1994 -1996** BTS INFORMATIQUE DE GESTION

Lycée Jean-Bart à DUNKERQUE.

- **1990 -1994** BACCALAURÉAT Scientifique,

Mathématiques et Sciences Physiques
Lycée du NORD OOVER à GRANDE-SYNTHE.



Roger DUCHAMP

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2022

CONCEPT SPECIAL RISKS

Consultant

MEETRISK

Senior Advisor

DEPUIS 2021

UNIYACHT / POLIASS GROUP

Senior Ambassador / Broker

EN 2020

RD CONSULTANCY SERVICES

Création du cabinet de courtage, consulting et formation

DE 2006 À 2019

HISCOX MGA YACHTING AND MARINE TRADES

Senior Underwriter

DE 2006 À 2016

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Directeur Réseau non spécialisé Corps et Facultés et Directeur Axa Yachting Solutions

DE 1998 À 2006

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Souscripteur Manager d'équipe Sénior Corps (y compris yachts) & P&I / RC Affréteur (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud)

DE 1998 À 1998

LA RÉUNION EUROPÉENNE / AXA GLOBAL RISKS

Souscripteur Manager d'équipe Corps Paris (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique, USA et Amérique du Sud)

DE 1989 À 1996

CAMAT

Souscripteur Corps Manager d'équipe, Marine et Energie Paris

DE 1988 À 1989

ELVEDT O'SULLIVAN

P&I correspondent Marseille / Ince & Co Solicitors Londres

DE 1982 À 1988

Enseignement primaire dans diverses écoles du département du Var, France

EXPÉRIENCES EN FORMATION

DE 1994 À 2011

Institut de Réassurance (ENASS)

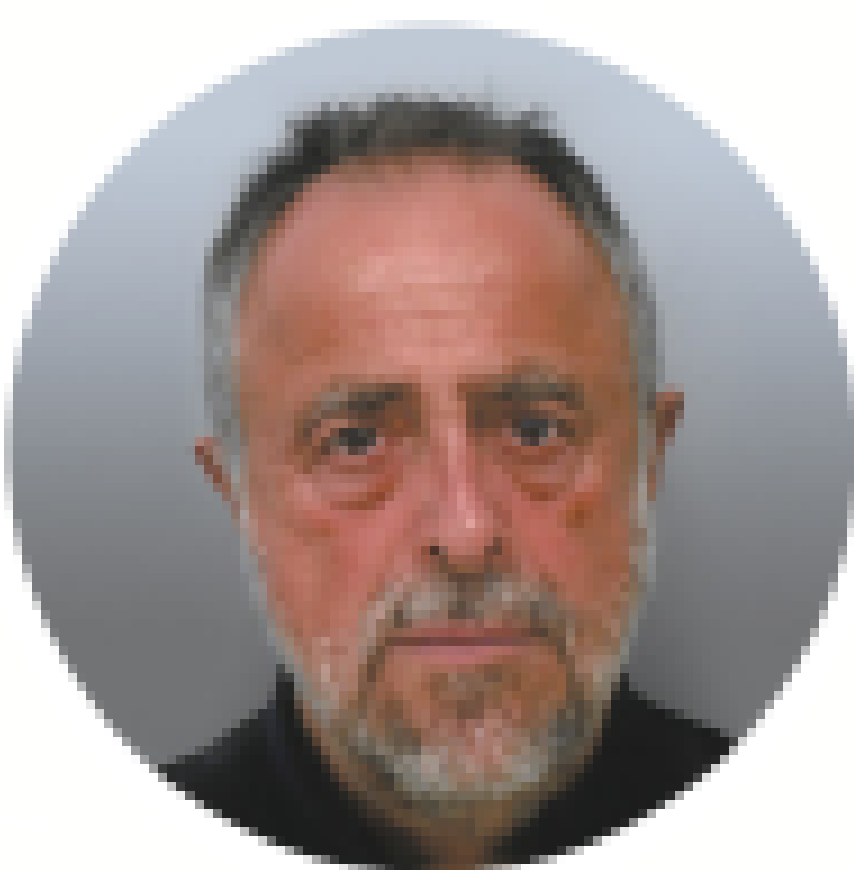
Réassurance maritime

DE 1992 À aujourd'hui

Université Paris Sorbonne Nord

Enseignement Assurance.

Participation aux séminaires des alternants de l'Université Paris Sorbonne Nord.



Roger DUCHAMP
(suite)

DE 1996 À 2016

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Formation assurances maritimes (Séminaires internationaux).

DE 1996 À 2022

CNAM ENASS

Formation assurances maritimes

DE 2003 À 2004

ISAMAT ENASS

Formation assurances maritimes

DE 2002 À 2007

HEC MBA - CNAM

Formation assurances transport

DE 2011 À 2013

ENASS

Formation assurances maritimes MBA Assurance

DEPUIS 2020

Formation assurances maritimes auprès de courtiers, compagnies d'assurance et de réassurance.

NASCO RE

Animation de séminaires internationaux de formation

DEPUIS 2022

CESAM

Animation de séminaires de formation

2024

COMPAGNIE CENTRALE DE RÉASSURANCE ALGER

Séminaire assurance maritime

SÉMINAIRE ASSURANCE MARITIME CSR

2025

MARINE INSURANCE SEMINAR UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DELLA CAMPANIA

"LUIGI VANVITELLI" NAPLES (ITALIE)

SÉMINAIRE ASSURANCE MARITIME CAAT ORAN (ALGÉRIE)

SÉMINAIRE YACHTING INSURANCE LUGANO (SUISSE)

RÉALISATIONS PROFESSIONNELLES

- 2022 Participation à la création du programme de formation CESAM.
- 2020 Création du programme de formation RD Consultancy Services.
- 2016 - 2021 Création d'une filière Pro / Alternance Université Paris Sorbonne Nord.
- 2007 - 2016 Création de la BU AXA Yachting Solutions International.
- 1999 - 2006 Création du département P&I d'AXA Corporate Solutions.
- 1992 - 2021 Création du Master d'assurance LEA à l'Université de Paris XIII.

FORMATIONS

- 1988 - 1989 Université d'Aix en Provence - Diplôme de l'Institut des Assurances.
- 1977 - 1988 Université d'Aix en Provence - Mastère (DESS) en Droit Maritime.
- 1979 - 1982 École Normale d'Instituteurs - Draguignan : Diplôme Enseignant 1er degré.
- 1979 - 1982 Université de Nice Licence en Sciences de l'Éducation.

COMPÉTENCES

Langues

Séminaires de formation animés en langue française ou anglaise

Français langue maternelle. Anglais courant.

Espagnol et Italien bon niveau. Allemand : niveau scolaire.

Juridique

Droit maritime français. Droit de l'assurance, English Marine Insurance Laws.

Informatique

MS Office (Word, Excel, PowerPoint).



Mathilde DUTHOIT-MICHELET

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

2022 À 2025

QBE

Souscriptrice senior Art & Valeurs

- Création et Développement de l'offre Art et Valeurs pour la France
- Souscription et tarification des garanties
- Élaboration de réponse aux appels d'offres
- Création et gestion de délégations et facilités
- Gestion de programmes internationaux et montages complexes
- Participation au Groupe de Travail Fine Art France Assureurs

2015 À 2022

AXA XL

Souscriptrice senior Art & Valeurs

- Étude et analyse des risques spécialisés, spécialisé dans les œuvres d'art, bijoux, objets de collection et valeurs
- Souscription et tarification des garanties
- Élaboration de réponse aux appels d'offres
- Création et gestion de délégations et facilités
- Gestion de programmes internationaux et montages complexes

2011 À 2015

GRAS SAVOYE

Chargée de comptes

- Négociation avec les assureurs pour offrir la meilleure couverture aux clients
- Souscription pour le compte des assureurs, dans le cadre d'une délégation
- Gestion de portefeuille de clients institutionnels (musées, fondations, collectivités territoriales)

FORMATIONS

- 2013 : Institut national du patrimoine - Convoyer les œuvres d'art, Histoire, critique et conservation de l'art
- 2011 : Master 2 | Droit du patrimoine culturel - Université Paris Sud (Paris XI) - Mémoire : La Garantie d'État ou l'encouragement indirect aux institutions muséales
- 2009 : Licence | Droit international et européen - Uniwersytet Jagiellonski w Krakowie

AUTRES EXPÉRIENCES

- Administratrice de la CAF de Paris
- Membre de l'UJARF

Langues

- Anglais



Gilles HÉLIGON

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Chambre Arbitrale Maritime de Paris

Arbitre

WESPECIALTY

Group Chief Claims Officer

DE 2000 À 2012

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Directeur International Sinistres

DE 1993 À 1999

CESAM

Directeur du Département Juridique

DE 1987 À 1993

NAVALE DELMAS INTERNATIONAL

Responsable du Département Juridique

DE 1975 À 1987

NAVALE ET COMMERCIALE HAVRAISE PENINSULAIRE

Responsable du Département Contentieux

PARTICIPATION À DES INSTANCES PROFESSIONNELLES

- Vice-président de l'Association Française du Droit Maritime, 2001-2004
- Président de la Commission des Assurances de l'Association Française du Droit Maritime, 2005-2012
- Membre du Liability Committee de l'International Union of Marine Insurance (I.U.M.I), 1998-2007
- Membre de la Société Française de Droit Aérien et Spatial.
- Membre du Comité Consultatif Marine & Offshore Bureau Veritas

FORMATIONS

- Maîtrise de droit privé
- D.E.S. Droit des Transports
- Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E.)



Loïc LE PAPE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2025

UNIT GROUP Toulouse

Conseiller Spécialisé Transport

DEPUIS 2021

LLP CONSEILS TOULOUSE

Président de la SAS LLP CONSEILS. Consultant Formateur

AXA FRANCE TOULOUSE

Responsable régional • Branche Transport Terrestre & Facultés.
Direction IARD Entreprises

DE 2001 À 2007

AXA CORPORATE SOLUTIONS PARIS

Souscripteur Expert • Branche Maritime & Transports • Risques internationaux et grands risques.

DE 1997 À 2001

CHUBB FRANCE

Souscripteur Senior Transport, Risques Techniques & Spéciaux.
Branche Marine & Property Special Risks

DE 1994 À 1997

OFFICE DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE TRANSPORT (OSAT)

FILIALE DE ALTE LEIPZIGER VERSICHERUNG PARIS

Assistant du directeur de la Branche Maritime & Transport.

DE 1989 À 1994

ALLIANZ, ROYAL SUN ALLIANCE (RSA) PARIS

Gestionnaire sinistres : RC transporteurs, Facultés et Plaisance

FORMATIONS

- DESS Transport et logistique des échanges internationaux, Paris IV Sorbonne
- Manager du Transport Ecole Supérieure des Transports Groupe ENOES – Paris
- DUT Gestion-Finance, Université Bretagne-Occidentale



Guillaume LOONIS QUÉLEN

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2023

LOONIS QUÉLEN, E.I.

Avocat inscrit au Tableau UE/AELE, Genève, Suisse

DEPUIS 2022

LOONIS QUÉLEN, E.I.

Avocat au Barreau de Paris, France

DE 2015 À 2021

CABINET JURIDIQUE LOONIS QUÉLEN, Genève Suisse

DE 2012 À 2015

CONSULTANT JURIDIQUE INDÉPENDANT, Genève Suisse

DEPUIS 2006

UNION MARINE ET MARITIME UNIVERSELLE (UMMU), Genève, Suisse

Président-fondateur

DE 2003 À 2006

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Expert associé : consolidation de deux conventions internationales (Convention du travail maritime 2006 & Convention 188 sur le travail dans la pêche) et contrôle d'application des Normes internationales du Travail

FORMATIONS

- **2021** Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). École de formation professionnelle des barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (EFB). Stage : École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Centre spatial, Lausanne, Suisse. Débris orbitaux ; Santé : facteurs ambiants affectant les Space Participants (exposition aux variations gravitationnelles et à la radioactivité) ; Responsabilité ; ECSL National Point of Contact pour la Suisse ; Propriété intellectuelle & Contrôle des exportations.
- **2019** Doctorat en droit. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. École doctorale de droit privé. Sujet : « Pirates & Gardes armés ». Félicitations du Jury.
- **2002** Master II (DESS) – Droit des activités maritimes. Université de Bretagne Occidentale (UBO). Centre de droit et d'économie de la mer. Mémoire : « Épaves dangereuses de navires ». Stage : Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les Pollutions Accidentelles des Eaux (CEDRE)
- **2001** Master I (Maîtrise). Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Centre de droit européen Mémoire : « L'influence de la CEDH dans la jurisprudence de la CJCE ». Stage : Cabinet d'avocats CARLER
- **2000** Université d'été - Droit de l'espace.

Centre européen de droit spatial (ECSL) / Agence spatiale européenne (ESA) Moot case : « Commercialisation de la Station spatiale internationale »



Guillaume LOONIS QUÉLEN

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Associations professionnelles

- International Institute for Space Law (IISL) – Membre du groupe de travail sur les Débris spatiaux
- International Association for Advancement of Space Safety (IAASS)
- Space & Global Health Network (SGHN)
- Comité maritime international (CMI) – Membre du groupe de travail international « Cybercrime in Shipping »
- European Centre for Space Economy and Commerce (ECSECO), European Space Policy Institute (ESPI), European Space Agency (ESA)
- Propeller Club de Genève – Membre du comité de direction
- Association Française de Droit maritime (AFDM) – Président fondateur de la commission permanente « Energie »
- Société Française de Droit Aérien et Spatial (SFDAS)
- Société française d'énergie nucléaire (Sfen) – Membre de la Section « Droit et assurance »

DERNIERE PUBLICATION

- “Lunar distress communications: Interoperability, frequencies, and harmful interference, which normative model for the Artemis Accords?”, Journal of Space Safety Engineering, Elsevier, ScienceDirect, July, 11, 2024



Hubert PRAT

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS **01|1999** ET JUSQU'AU **30 AVRIL 2024**

COVÉA-FLEET, MMA, WINTERTHUR – NEUCHÂTELOISE

- Délégué Régional Transport pour les régions Paris, Nord et Est de la France. Responsable d'un centre de profit de 20 personnes sur 2 sites (Paris et Strasbourg). Souscription des affaires Transport (transport privé de marchandises, RC transporteurs et facultés maritimes, aériennes et terrestres), la gestion des dossiers, le règlement des sinistres, l'animation des courtiers et agents.
- Formateur des agents du Groupe au centre de formation de Chartres.
- Responsable Technique du département maritime et transport de MMA.
- Représentant de MMA au sein du Comité maritime et transport de France Assureur et de la COMAT.

DE **01|1995** À **12|1998**

INSPECTEUR TRANSPORT PFA Iardt à Strasbourg

Animation agences et courtiers, souscription

DE **1985** À **1994**

Après 10 ans en tant qu'inspecteur de compagnies (visites de risques incendie, vol, de souscription et d'animations commerciales de réseaux agents et courtiers en IARD), je me suis orienté vers le transport (facultés).

EXPÉRIENCES EN FORMATION

J'interviens comme enseignant depuis 2022 à l'IFPASS(Strasbourg, Puteaux, Lyon, Bordeaux) en présentiel ou en distanciel, en Transport, risques émergents, réassurance transport, RSE pour des étudiants en Master 1 et 2.

FORMATION

Niveau Maîtrise droit des affaires.

Université Bordeaux 1.



Xavier RATABOU

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DE 1993 À 2025

FILHET ALLARD MARITIME - Directeur de clientèle

- 1/ Création, suivi et développement d'un portefeuille de clientèle :
Corps Commerce France et International · Corps Pêche France et International · Corps de Navires en Construction France et International · Ports et Terminaux France et International · Chantiers Navals de Réparation et Construction France et International;
- 2/ Montages de placements directs et Réassurance/Rétrocession;
- 3/ Mise en place de procédures de gestion des placements locaux dans divers pays africains zone CIMA et hors CIMA;
- 4/ Gestion des sinistres en lien avec les experts, avocats, apériteurs et coassureurs;
- 5/ Gestion des recours amiables et judiciaires pour le compte des clients;
- 6/ Mise en place et animation d'un programme de formation Assurances Maritimes, à destination des jeunes collaborateurs de l'entreprise, des clients, des étudiants.

DE 1991 À 1993

GEFCO - Gestionnaire Juridique Assurances

- .Mise en place du programme d'assurances du groupe GEFCO, en France et à l'étranger, en lien avec le service assurances de la maison mère PSA.
- .Négociation des renouvellements avec les courtiers et assureurs. Gestion des plus gros sinistres RC, Dommages aux Biens, Flotte auto, Marchandises transportées.

- .Conseil juridique pour les agences du groupe, dans divers domaines.
- .Gestion des litiges complexes et procédures contentieuses, en lien avec les avocats mandatés.

DE 1987 À 1991

Philippe VITRAC - Dispatcheur Corps et Facultés

- .Gestion des dossiers de sinistres Corps et Facultés, en lien avec les clients d'une part, le CESAM Bordeaux et les experts mandatés d'autre part.
- .Rédaction des projets de règlement d'avaries soumis au CESAM pour approbation.
- .Suivi sur le terrain des phases d'expertises pour assister les clients.
- .Gestion des recours pour le compte des clients: sinistres

vous franchise et/ou sinistres non couverts.

FORMATIONS

DESS : Droit et Economie des Transports,

10/1988 - 06/1990

Université Panthéon Sorbonne - Paris - Bien

Maîtrise : Droit, 10/1981 - 06/1986

Maitrise droit Privé, mention Droit

des Affaires, Bordeaux

Proficiency in english: Languages

Vivantes, 09/1983 - 11/1985

University of Cambridge



Emmanuel REMOND

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2018

Sedgwick Global, Fine Art & Specie, Paris

- Expertise, audits, inventaires

DE 2018 À 2020

Ephod.ai :

- Cofondateur Ephod. Ai, Toulouse Automatisation d'estimation.

DE 2012 À 2018

Cunningham Lindsey France, Toulouse :

- Expert

EXPÉRIENCES EN FORMATION

DEPUIS 2023

Université Panthéon Assas, Paris Chargé de cours

DU. Expertise des œuvres d'art.

DEPUIS 2016

Université Toulouse II Jean Jaurès, Chargé de cours

L3 Histoire de l'art : Histoire du marché de l'art

M2 Histoire de l'art : L'expertise.

FORMATIONS

2020

Doctorat histoire de l'art

2015

Certification EEA Vol-Objets d'art